



RECYCLAGE **« SSIAP 1 »**



Prérequis :

- Être titulaire du SSIAP 1 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois
- PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Aptitude médicale

Conditions d'admission :

+ Pièce d'identité
+ Diplôme SSIAP 1 et dernier recyclage

Durée :

14H sur 2 jours

Date : A définir

Lieu : Notre centre de formation

Nbre de stagiaires :

1 minimum et
12 maximum

Références :

Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010) .:

Programme de Formation

INTITULÉ :

- Recyclage Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP 1)

OBJECTIFS :

- S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Agent de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

CONTENU:

- Poste de sécurité
- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Exercices interactifs de réception d'appels
- Rondes de sécurité et surveillance travaux
- Conduite d'une ronde de sécurité
- Rondes applicatives
- Appel et réception des services publics de secours
- Appel, accueil et guidage des services de secours
- Mise en application
- Mise en situation d'intervention
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Exercices d'extinction sur feux réels
- Protection individuelle

PEDAGOGIE

SUIVI – EVALUATION :

- Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Evaluation :

1-Test QCM Validation par le Centre de formation et délivrance d'une attestation de recyclage

- Recyclage : Tous les 3 ans avec une formation de secourisme en cours de validité

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur expert en matière de prévention incendie.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jours ouvrés après une prise de contact par, Eric Mayoungou par :
Email : mbc.formations77@gmail.com
Téléphone : +33 80 39 02 47
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.

Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur
Livrets stagiaires

Extincteurs EP et CO²

Une aire de feux permet l'utilisation d'extincteurs sur bac à feu à gaz-écologique

Prix :

Selon la fiche d'expression des besoins